

Paris, le 2 mai 2024



JACQUELINE  
EUSTACHE-BRINIO



SENATRICE  
DU VAL D'OISE

PRESIDENTE DU  
GROUPE  
D'INFORMATION  
INTERNATIONALE  
SUR LE TIBET

M. ARNAUD BAZIN  
MME ANNICK BILLON  
MME PATRICIA DEMAS  
MME SABINE DREXLER  
MME PASCALE GRUNY  
M. ALAIN HOUPERT  
M. BERNARD JOMIER  
MME ELSE JOSEPH  
MME MARIE MERCIER  
MME ANNE-MARIE NEDELEC  
MME MARIE-PIERRE RICHER  
M. OLIVIER RIETMANN  
MME ANNE VENTALON

SENATEURS MEMBRES DU  
GROUPE D'INFORMATION  
INTERNATIONALE SUR LE TIBET

### LETTRE OUVERTE

**A M. EMMANUEL MACRON, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
A L'OCCASION DE LA VISITE EN FRANCE DE M. XI JINPING,  
PRESIDENT CHINOIS, SUR LA SITUATION AU TIBET**

Monsieur le Président,

Les 6 et 7 mai prochains, le Président chinois Xi Jinping effectuera une visite officielle en France, marquant ainsi son premier déplacement en Europe depuis 2019. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire de l'établissement des relations franco-chinoises.

Au-delà des questions économiques habituelles, l'agenda sera certainement dense compte tenu des nombreuses crises internationales en cours : guerre en Ukraine, situation au Moyen-Orient, tensions entre Israël et l'Iran et réchauffement climatique, pour n'en nommer que quelques-unes.

Un autre sujet d'importance stratégique et sécuritaire qui mérite d'être abordé est la situation au Tibet. Pourquoi ?

Ce conflit latent, qui perdure depuis plus de soixante ans, n'est pas une question interne à la Chine - contrairement aux affirmations du gouvernement chinois - mais constitue une menace pour la sécurité régionale et internationale, englobant la protection des droits de l'Homme et les implications des politiques menées par le Parti communiste chinois envers les pays frontaliers.

Rappelons tout d'abord que le Tibet historique s'étend sur près de 2,5 millions de kilomètres carrés, soit cinq fois la superficie de la France. Les relations entre Pékin et New Delhi sont tendues en raison, entre autres, de litiges territoriaux le long de leur frontière commune, longue de plusieurs milliers de kilomètres.

Le plateau tibétain renferme également d'importantes réserves de minéraux tels que le chrome, le fer, le cuivre, l'or, l'argent et le lithium. L'essor des véhicules électriques en Chine entraîne une exploitation intense de ces minéraux, avec des conséquences environnementales et humaines considérables.





Souvent appelée le "troisième pôle" ou « le château d'eau de l'Asie », la région de l'Himalaya abrite un cinquième des réserves mondiales d'eau douce. Le ruissellement glaciaire forme des rivières dans presque tous les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est : Cambodge, Inde, Laos, Pakistan, Thaïlande, Vietnam. On estime que 1,8 milliards de personnes dépendent de ces cours d'eau. Cependant, les projets de détournement d'eau à grande échelle et le développement de l'énergie hydroélectrique ont eu des conséquences dramatiques en aval, notamment sur l'accès à l'eau potable et les écosystèmes. Ces tensions pourraient être exacerbées par la fonte des glaciers himalayens due au réchauffement climatique.

Enfin, le Tibet occupe une position centrale en Asie en raison de l'influence du bouddhisme tibétain, qui s'étend jusqu'en Inde, au Népal, en Mongolie extérieure, au Bhoutan et dans certaines régions de Russie. Le Dalaï-Lama, qui fêtera ses 90 ans en 2025, demeure à ce titre une figure emblématique de paix et de résilience pour des millions de personnes à travers l'Asie et le monde.

Depuis l'accession de Xi Jinping à la présidence de la République populaire de Chine, la situation des droits de l'Homme au Tibet s'est considérablement détériorée. Les libertés religieuses et culturelles, ainsi que la liberté d'expression, d'association et de réunion, sont sévèrement restreintes. Au moins un million d'enfants tibétains sont contraints de fréquenter des internats chinois qui visent à les déconnecter de leur culture et de leur famille. La survie d'une culture tibétaine authentique et libre est ainsi menacée par les politiques de "sinisation" menées par le gouvernement chinois. Ces violations des droits des Tibétains et des normes internationales ne sont pas suffisamment dénoncées par la France et ses partenaires européens qui ont jusqu'ici fait preuve de trop d'indulgence à l'égard de la Chine.

La situation des droits de l'Homme au Tibet est intrinsèquement liée à la stabilité et au développement pacifique de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Le Tibet revêt une importance stratégique en tant que corridor entre l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est. Une paix durable dans la région ne pourra être atteinte qu'avec une résolution pacifique du conflit tibétain.

En 1987, le Dalaï-lama a présenté un "Plan de paix en cinq points" pour le Tibet, qui préconise la transformation du Tibet en une "zone de paix", le respect des droits de l'Homme et des libertés démocratiques du peuple tibétain, la protection de l'environnement tibétain, et l'ouverture de négociations sérieuses sur le statut futur du Tibet et les relations entre les peuples tibétain et chinois. Face aux nombreux conflits persistants dans la région, cette vision demeure plus pertinente que jamais.





Compte-tenu de l'importance stratégique du Tibet dans la région, notre groupe de Sénateurs vous exhorte, Monsieur le Président, à inclure la question tibétaine dans vos discussions avec le Président chinois. La reprise du dialogue sino-tibétain et le respect des droits du peuple tibétain doivent être au cœur de la stratégie française vis-à-vis de la Chine.

Nous espérons que les Français pourront compter sur votre clarté et votre engagement à ce sujet et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

Jacqueline EUSTACHE-BRINIO  
Présidente du Groupe d'information internationale sur le Tibet

**Sénateurs**

**Membres du Groupe d'information internationale sur le Tibet  
cosignataires :**

M. Arnaud BAZIN  
Mme Annick BILLON, Vice-Présidente  
Mme Patricia DEMAS  
Mme Sabine DREXLER  
Mme Pascale GRUNY  
M. Alain HOUPERT  
M. Bernard JOMIER  
Mme Else JOSEPH, Vice-Présidente  
Mme Marie MERCIER  
Mme Anne-Marie NEDELEC  
Mme Marie-Pierre RICHER  
M. Olivier RIETMANN, Secrétaire  
Mme Anne VENTALON